



Admission Post- Bac : Mode d'emploi

Admission Post-Bac est une plateforme en ligne mise en place afin de simplifier les démarches de pré-inscriptions dans l'enseignement supérieur à La Réunion ou en Métropole en regroupant sur un seul site l'essentiel des formations post-baccalauréat.

Attention, la fin des saisies des vœux est prévue pour le 20 mars 21h ; début de procédure d'admission complémentaire le 26 juin à 17h (heures de La Réunion).



Qui est concerné ?

L'inscription sur APB est obligatoire si vous êtes âgés de moins de 26 ans et que vous êtes dans l'un des cas suivants :

-élève de terminale ou titulaire du baccalauréat français (ou diplôme équivalent) et vous souhaitez intégrer une première année d'études supérieures

-étudiant de L1 souhaitant se réorienter en changeant de parcours ou de formation.

A noter : si vous redoublez votre première année et que vous voulez changer d'université, renseignez-vous auprès de l'établissement que vous visez, certaines universités gèrent directement les dossiers de réorientation hors procédure APB

-étudiant ayant connu une période d'interruption dans ses études

-étudiant étranger

Le dispositif APB concerne également les étudiants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen et de la Suisse titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires qui souhaitent s'inscrire en première année d'enseignement supérieur sur un territoire français.

APB concerne également les étudiants étrangers de certains pays hors Union Européenne (Ile Maurice, Cameroun, Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina-Faso, Chili, Chine, Colombie, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie, Taiwan, Tunisie, Turquie, Vietnam).

ACTUEL

CRIJ Réunion

Si vous êtes originaire de l'un des pays cités, il vous faudra contacter l'un des Espace Campus France de votre pays. Dans le cas contraire, vous trouverez tous les renseignements nécessaires auprès du Consulat ou de l'Ambassade française de votre pays. ([Annuaire des représentations françaises à l'étranger](#))

-les candidats de plus de 26 ans en classe de Mise à Niveau (MAN) ou en préparation du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires)

-les candidats de nationalité française en préparation, libres ou titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaire à l'étranger

S'informer pour son avenir

Informez-vous sur vos possibilités, les différentes formations disponibles à La Réunion ou en Métropole, votre avenir est entre vos mains, ne le négligez-pas ! ;]

- Le Réseau Information Jeunesse

Pour connaître le Point d'Information le plus proche de chez vous : CF Actuel CRIJ Réunion n° [1.01](#) « le réseau Information Jeunesse »

Retrouvez également toutes les informations sur les métiers-formations sur le site web du CRIJ : <http://www.crij-reunion.com/>



- Les Centres d'Information et d'Orientation – CIO

Pour connaître le CIO le plus proche de chez vous : CF Actuel CRIJ Réunion n° [1.03](#) « l'orientation scolaire »

- La Cité des Métiers

S'orienter et découvrir les métiers, trouver une formation, participer à des ateliers, se documenter et être conseillé

CITE DES METIERS

65 Rue du Père Lafosse – Campus Pro
97410 Saint-Pierre

Tel : 32 20 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Courriel (formulaire de contact) : <http://www.citedesmetiers.re/index.php/contacts>

Web : <http://www.citedesmetiers.re/>

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter



- Centre d'Information et de Documentation Jeunesse – CIDJ

Pour les formations en **Métropole**

CIDJ

Tel : 01 44 49 29 32 (du lundi au vendredi de 13h à 16h, heures de La Réunion)

Courriel (formulaire de contact) : <http://www.cidj.com/contact>

Web : <http://www.cidj.com/>

*Retrouvez-les également sur Facebook ou Twitter

Infos pratiques

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

• Anticiper l'inscription

Le site APB s'ouvre en décembre de chaque année, il vous est recommandé de le consulter dès son ouverture afin de vous familiariser avec cet outil au plus tôt !

• Le guide du candidat

Guide complet et explicatif que vous soyez candidat de nationalité française ; de l'Union Européenne, de l'Espace Européen, Suisse ou de l'étranger

<https://www.admission-postbac.fr/index.php?desc=notices>

• Les contacts

Vous n'y arrivez pas, vous avez besoin de plus d'informations, pensez à votre **lien contact de votre compte APB !**

Un numéro de téléphone vert est également mis à disposition des lycéens et étudiants hors France Métropolitaine :

N°Vert 0 800 400 070

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
Les conseillers APB répondent à vos questions
du lundi au vendredi de 14h30 à 17h.

• S'inscrire en alternance, l'astuce de Studyrama : prendre ses précautions !

« Si vous souhaitez par-dessus tout suivre une formation en alternance (apprentissage), classez-la alors dans vos premiers choix, voire en choix 1.

ACTUEL

CRIJ Réunion

Vous pouvez évidemment inscrire plusieurs formations différentes en alternance dans vos tous premiers choix. Par contre, il faut savoir qu'APB ne vous proposera la réalisation de ce ou ces voeu(x) que lorsque l'établissement que vous aurez choisi lui confirmera que vous avez trouvé une entreprise, condition sine qua non pour étudier en alternance !

Du coup, pour avoir un filet de sécurité, inscrivez-vous également dans ces mêmes formations mais en formation classique initiale, mais reléguez-les un peu plus loin dans votre classement de vœux.

Si c'est à ces vœux en formation initiale qu'APB répond favorablement lors de la 1^{re} ou 2^e phase d'admission, et vous n'avez toujours pas trouvé d'entreprise ou êtes en attente d'un retour d'un recruteur, cette tactique vous permettra de répondre "oui, mais" et vous laissera alors le temps de continuer à chercher une entreprise (jusqu'au 1^{er} septembre) »

Source : Studyrama

• Formations non inscrites

Si ne trouvez pas la formation que vous désirez sur APB, pas de panique, quelques formations ne relèvent pas encore du dispositif. Il vous faudra dans ce cas faire une demande d'inscription en vous adressant directement à l'établissement concerné ou contacter le SAIO (Service Académique d'Information et d'Orientation) de La Réunion afin de vous informer sur la procédure à suivre :

SAIO

5 Rue Maréchal Leclerc

97400 Saint-Denis

Tel : 02 62 48 27 80

Courriel : saio.secretariat@ac-reunion.fr

• APB l'appli pour smartphones

Pour retrouver toutes les infos sur la procédure à portée de clic mais également créer des alertes et notifications pour ne rater aucune date, des questions/réponses, etc.



Le CRIJ Réunion gère une masse importante d'informations. Comme tout centre de documentation, il est dépendant de ses sources et des erreurs peuvent échapper à sa vigilance. De plus, certaines informations sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Par avance, nous vous remercions de nous le signaler le cas échéant. Reproduction interdite ©

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter